

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant
pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N° 162
5 janvier 2010

ISSN 1245-0286

www.frontunique.com

Congrès FSU, février 2010 : Contre le « syndicalisme responsable » congratulé par Sarkozy, combattre pour la rupture avec le gouvernement Sarkozy Fillon, la réalisation du Front Unique visant à défaire le gouvernement et son arsenal de contre réformes

« *Je veux rendre un hommage particulier aux partenaires sociaux qui ont fait preuve d'un grand sens des responsabilités* » : ce sont quasiment les premiers mots des « vœux aux Français » de Sarkozy au soir du 31 décembre. Que dans le même discours, il annonce que toutes les réformes seront menées à bien – en premier lieu celles du lycée, des retraites, des collectivités territoriales – indique assez le sens de cet hommage : l'hommage aux dirigeants syndicaux qui ont bien œuvré jusqu'à ce jour pour que le programme du gouvernement s'applique dans son intégralité et selon le calendrier prévu.

Il est hors de doute que parmi les dirigeants auxquels il est ainsi rendu hommage figurent en bonne place ceux de la FSU. Car parmi les réformes accomplies, Sarkozy cite en particulier l'autonomie des universités (la LRU) parachevée avec la destruction du statut des enseignants chercheurs. C'est à la direction de la FSU que le gouvernement doit l'isolement de ceux-ci en particulier par son refus de défendre leurs revendications, notamment celle du retrait de la contre réforme de la formation des maîtres, revendication qui était la clef de la jonction des enseignants chercheurs, des étudiants et des autres catégories d'enseignants. Il faut rappeler que non seulement la direction de la FSU a rejeté en mars le mot d'ordre de retrait de la formation des maîtres, mais est allé jusqu'à s'abstenir au CTPM sur la dite réforme.

Et aujourd'hui, il est hors de doute que c'est la même politique qui est menée par les dirigeants de la FSU et du SNES sur la « réforme des lycées ».

L'appel de la FSU à la grève Fonction Publique du 21 Janvier et à la manifestation du 30 Janvier se prononce « pour le retrait de la réforme des LP, des projets actuels de réforme des lycées et de la gouvernance des établissements du second degré et la reprise des discussions sur d'autres bases ». Cette rhétorique est bien connue. Elle a déjà servi à faire passer les réformes précédentes. On se rappelle que la direction de la FSU l'an dernier faisait des phrases sur « *l'abandon de la réforme de la formation des maîtres* » et en même temps négociait en continu au ministère sa mise en place. Idem pour la réforme des lycées. Au moment où, paraît-il, la direction du SNES demande le retrait des projets « actuels » de réforme, elle discute matière par matière de sa mise en place, par exemple du massacre des enseignements technologiques qu'elle programme. D'ailleurs, la direction du SNES, de la FSU n'a-t-elle pas fait exactement ce que le gouvernement attendait d'elles en participant au CSE, dernière étape avant la publication des décrets ? Et dans ce même CSE, le leitmotiv de l'intervention d'Aschiéri n'a-t-il pas été : « Nous avons besoin d'une réforme » - titre du journal POUR d'octobre 2009 ! Quel enseignant, quel jeune ne sait pas quelle réforme on peut attendre de ce gouvernement ? Et aujourd'hui la direction du SNES demande de « s'investir dans toutes les réunions – notamment les journées banalisées sur la réforme » (US du 29 décembre), journées banalisées par lesquelles le gouvernement entend associer les enseignants à sa mise en œuvre.

Et ce qui vaut pour les contre réformes de l'enseignement vaut aussi bien pour l'enjeu majeur de la nouvelle contre réforme des retraites annoncée également par Sarkozy. Là aussi les dirigeants syndicaux font le boulot commandé par le gouvernement. Par exemple, ils planchent depuis des mois dans le cadre du COR (Conseil d'Orientation des retraites) sur la mise en place du « régime par points », qui inclut la liquidation de l'âge légal de départ à la retraite, des régimes particuliers (en particulier de ce qui reste du régime des pensions), du calcul de la retraite sur la base des six derniers mois : rien que cela !

Ni la grève Fonction Publique du 21 janvier, ni la manifestation du 30 janvier (ou plutôt la promenade à Paris un samedi après midi, un jour où les ministères, et le siège du gouvernement sont fermés !) ne visent à affronter le gouvernement. Ces « actions » ne visent à rien d'autre qu'à accompagner le dialogue social des syndicalistes « responsables » auxquels Sarkozy rend hommage.

Seule l'irruption des enseignants, des lycéens peut bousculer un dispositif parfaitement agencé pour permettre au gouvernement de remporter une nouvelle victoire. Les militants du courant Front Unique s'inscrivent dans la perspective d'une telle irruption.

C'est en ce sens qu'ils ont commencé à se battre dans les établissements, dans les congrès départementaux FSU pour que la direction de la FSU se prononce pour le retrait pur et simple de la réforme des lycées, l'abrogation pure et simple des décrets sur la formation des enseignants, pour la rupture de toute discussion sur ses réformes. C'est en ce sens qu'ils sont intervenus et interviennent pour une « vraie » manifestation nationale au siège du pouvoir, en semaine et avec appel à la grève pour s'y rendre pour exiger ces retraits. C'est en ce sens qu'ils combattent pour la défense inconditionnelle des acquis subsistant en matière de retraite (en particulier de l'âge légal de départ que veut faire sauter le gouvernement), contre le régime par points et donc pour que les directions de la FSU quittent immédiatement le COR. Et le centre de toutes leurs interventions est clair : créer les conditions de l'affrontement avec le gouvernement Sarkozy Fillon pour le défaire.

Le 2 janvier 2010

Textes préparatoires soumis au congrès de la FSU : la direction de la FSU veut un mandat pour continuer le « dialogue social » avec le gouvernement. Sous couvert de rapprochement avec la CGT, elle prépare la liquidation des syndicats nationaux et de la Fédération elle-même.

Pour la masse des syndiqués, les quatre textes (ordonnés autour de quatre « thèmes ») proposés au vote des syndiqués sont à ce point indigestes qu'il est probable que pas un syndiqué sur cent ne les a lus jusqu'au bout.

Il ne s'agit pas d'une insuffisance au niveau de la forme. Il s'agit d'une politique. La direction de la FSU prend toutes les précautions pour éjecter les syndiqués de toute discussion réelle sur la question qui intéresse les syndiqués : comment arrêter l'offensive destructrice du gouvernement Sarkozy Fillon contre l'Enseignement Public, contre les statuts, contre les acquis sociaux (retraite, etc.) ? Mais si cette question est absente, vous trouverez dans les textes des développements sur la reconnaissance des transsexuels ou en faveur de « *la récréation de systèmes locaux de production* » : en noyant les questions les plus brûlantes dans mille autres considérants – y compris quelques uns qui relèvent de discussions scientifiques sur lesquelles la FSU n'a en tant que telle aucune compétence particulière – la direction de la FSU fait en sorte que le débat reste confiné à l'appareil du syndicat..

Ces textes poursuivent en réalité comme but de donner un mandat à l'appareil syndical pour continuer, approfondir sa politique de collaboration avec le gouvernement Sarkozy Fillon. On ne peut donc totalement les ignorer. D'où l'intérêt de ces quelques lignes d'analyse thème par thème.

Thème 1

C'est lui qui évoque normalement l'enseignement public et les « réformes » auxquels il est soumis. Celles-ci tombent apparemment du ciel puisque le gouvernement Sarkozy Fillon n'est pratiquement jamais évoqué. Ainsi les « critiques » - il faut bien « critiquer » quand même - se situent dans le pur domaine des « idées » (les « idées » néolibérales). A aucun moment l'affrontement avec le gouvernement qui met en œuvre ces réformes n'est posé. Aux réformes « insuffisantes » du gouvernement, la direction de la FSU oppose ses « bonnes réformes » qu'elle suggère au gouvernement de mettre en place. Ceci étant, selon la direction de la FSU, il ne faut pas s'exagérer le caractère nocif de ces réformes. Car grâce à l'action de la FSU « *les mouvements dans l'éducation ont imposé au gouvernement des concessions (le report de la réforme Darcos des*

lycées, le changement de ton (sic ndlr) sur les maternelles, la réaffirmation des RASED en dépit des suppressions de poste (resic) ». La théorie des « reculs du gouvernement »- théorie qui ne peut susciter chez les personnels qu'un haussement d'épaules amer – est omniprésente pour justifier la politique du dialogue social. Ainsi ne vous y trompez pas, il n'y a pas eu de défaite des chercheurs (avec les enseignants du supérieur) au printemps 2009. Au contraire « cette bataille a permis d'arracher, outre pour cette année la restitution aux organismes des emplois correspondant aux chaires – concession bien insuffisante -, pour 2010 et 2011 l'absence de suppressions d'emplois, même si des redéploiements entre organismes sont organisés (re resic !) »

Derrière la « criticaillerie » de la politique gouvernementale, il n'est pas une ligne qui ne soit une main tendue au gouvernement. Ainsi derrière la demande de l' « abandon de la réforme en l'état » de la formation des maîtres, la direction de la FSU se prononce « pour qu'un nouveau texte soit négocié » sur les stages d'étudiants en master dans les établissements (stages qui constituent une des pièces maîtresses de la réforme). De même, elle se prononce pour que « les nouveaux masters permettent la poursuite d'études » ... donc pour la mise en place de ces nouveaux masters, etc.

Thème 2

Il porte sur le service public et la fonction publique. Aucun bilan n'est tiré des succès majeurs remportés par le gouvernement ces dernières années tant en terme de suppressions de poste que d'adoption de la loi mobilité, de mise en place de la RGPP. Il eût pourtant été intéressant de tirer le bilan d'années entières de concertation avec le gouvernement dans le cadre des groupes de travail sur la « modernisation » de la Fonction Publique. Il eût été intéressant de tirer le bilan du sabotage méthodique de toute perspective de combat contre la loi mobilité, du rejet par la direction de la FSU des motions Front Unique demandant tant qu'il était temps l'organisation d'une véritable manifestation à l'Assemblée Nationale à l'appel des fédérations de fonctionnaires contre l'adoption de cette loi.

Là encore, la politique du gouvernement n'est jamais caractérisée pour ce qu'elle est. Cela confine au grotesque quand on parle de la RGPP comme d'une « marchandisation des esprits ». Ce qui vient de se passer au ministère de la culture éclaire d'ailleurs la politique de la direction de la FSU à cet égard comme des directions syndicales du ministère de la culture (conspuées par les travailleurs au centre Georges Pompidou). Quant aux fusions des corps et des personnels des différents ministères au niveau régional sous la houlette des préfets, la direction de la FSU ne lui reproche que le fait qu'il n'y ait « aucun lieu de véritable dialogue social »... et proteste contre la « recentralisation de l'Etat contrôleur, mais non acteur, face à la décentralisation ». Mais chacun sait que c'est au nom de la décentralisation qu'ont été portés depuis près de trente ans tous les coups contre les statuts de la Fonction Publique d'Etat !

Mieux même, le texte donne son aval à la politique du gouvernement : ouvertement s'agissant du Grenelle de l'Environnement (point I 1-4), plus discrètement s'agissant de la LOLF (qui rappelons le par la « fongibilité asymétrique des budgets permet à tous les niveaux au gouvernement de supprimer davantage même de postes que ce qui est officiellement annoncé dans le budget) point II 3-c. De même le texte légitime l'introduction de l'apprentissage dans la Fonction Publique.

Ce texte aborde aussi la question des retraites pour annoncer d'ores et déjà que la direction de la FSU se rendra à toutes les discussions sur « l'emploi des seniors » (III 1 -9) dont on connaît les objectifs poursuivis par le gouvernement : casser les acquis subsistants, le code des pensions, l'âge légal de départ en retraite.

Tout est d'ailleurs résumé par le soutien réitéré de la direction de la FSU à la déclaration intersyndicale du 5 Janvier 2009 qui (IV 2 -c) « intègre clairement la défense et la transformation des services publics ». Sauf que toutes les discussions sur la « modernisation », « transformation » des services publics conduisent invariablement à la destruction de ceux-ci ainsi que des statuts. Le fait à cet égard que le texte ose citer avec insistance comme lutte « exemplaire » ce qui vient de se terminer à La Poste par une défaite en rase campagne des postiers est illustratif. Les postiers ont en réalité été impuissants par l'opération « referendum », couplée à la participation des dirigeants syndicaux à la commission Ailleret qui justement portait... sur la nécessaire transformation de La Poste.

Thème 3

Comment ne pas caractériser la crise – puisque le thème 3 prétend en parler – pour ce qu'elle est à savoir la crise du capitalisme ? On lira à ce propos la contribution contenu dans ce bulletin : Crise du capitalisme ou crise du « *productivisme* » ? Il est vrai que le soutien réitéré de la direction de la FSU à la déclaration intersyndicale du 5 Janvier ne laisse aucun doute sur la position de la direction de la FSU : « *Les lois du marché ne peuvent pas tout* ». Comprenez qu'elles peuvent beaucoup. Il s'agit d'une déclaration d'allégeance au système capitaliste.

Mais l'enjeu essentiel de ce thème 3 porte sur les retraites. L'offensive majeure que constituerait la mise en place du « régime par points » (voir contribution) est considérée comme une « *simple modalité technique* » et jamais caractérisée pour ce qu'elle est : une offensive décisive de pulvérisation de toutes les garanties existantes. Il y a une raison à cela : la direction de la FSU dans le COR est justement en train de discuter de sa mise en place !

La « *critique* » de la « *taxe carbone* » en soutient en réalité totalement le principe. Le Conseil Constitutionnel, organe entièrement bourgeois et rouge de la 5^{ème} République vient de s'offrir le luxe d'être plus radical dans sa critique que la direction de la FSU qui n'évoque pas une seconde le fait que les Total, Lafargue et autres en sont totalement exonérés. L'essentiel est d'ailleurs dans ce qu'en a dit Sarkozy le 31 décembre : taxer « la pollution » - en réalité racketter les travailleurs - pour alléger l'impôt sur le travail (faire de nouveaux cadeaux aux patrons). C'est ce que ne dit pas le document de la direction de la FSU qui, en réalité et dans la langue de bois de l'appareil réclame que les travailleurs soient davantage rackettés (« de nombreuses questions se posent : le signal prix pour avoir un effet dissuasif et favorable aux solutions économes alternatives » II 2 7 4).

Passons sur la prêche pour une « *bonne police* » qui « *assure ses missions de service public au service du vivre ensemble* » (!), la prosternation devant l'ONU qui offre un outil juridique pour faire primer les droits humains sur la logique marchande » (IV 1 2 : vous l'aviez sûrement remarqué aussi !), l'appel à Sarkozy pour qu' « *Israël respecte le droit international* » (voir contribution)

Thème 4

L'enjeu du thème 4 est pour l'essentiel indiqué dans la contribution d'un camarade (voir plus loin). Notons que la prétendue opposition de la direction de la FSU à la RGPP et à la REATE se trouve ici réduite à néant puisque l'objectif du texte est précisément d'adapter les structures du syndicat à leur mise en place (II 1 6 « *Quelles propositions pour répondre à la nouvelle organisation de l'Etat ?* »). Notons encore que le texte se plaint des « *retards inacceptables* » (II 2 2) dans la mise en œuvre des accords de Bercy sur le dialogue social dans la Fonction Publique. On mesure là ce que valent les « *protestations* » contre la remise en cause des commissions paritaires intégralement contenue dans la logique des dits accords de Bercy. C'est dans le cadre du soutien à l'accord représentativité et de l'accord de Bercy qu'est évoquée – certes avec une prudence que justifient les résistances qu'une telle perspective suscite non seulement chez les syndiqués mais même au sein de l'appareil syndical – la perspective de l'intégration à la CGT (I 6 14). Il est clair que dans ce cadre une telle intégration non seulement n'est pas un pas vers la reconstitution d'une centrale unique des travailleurs, indépendante du patronat et de l'Etat qui, rappelons le, fait partie des objectifs historiques sur lesquels s'était constitué la FEN, mais va dans le sens strictement contraire. Pour ce qui est de l'indépendance par rapport à l'Etat, notons que le texte se prononce pour le droit de l'Etat bourgeois de vérifier les comptes de l'organisation syndicale (de II 2 11 à II 2 13). Pour ce qui est de la démocratie interne, il faut noter que le texte n'aborde pas une seule fois la question du droit de tendance. Et pour cause : dans le cadre de l'intégration à la CGT, il serait évidemment amené à disparaître

« Réforme » des lycées : il est plus que temps pour la FSU d'engager le combat, d'exiger le retrait, et de rompre les discussions avec le gouvernement.

Au CSE du 10 décembre, Chatel en faisant adopter la « réforme des lycées » et la modification du statut des EPLE a déclaré, « je ne reviendrai sur rien ». Il confirme ainsi qu'il n'y a d'autre moyen, pour obtenir le retrait de cette « réforme » que d'aller à l'affrontement avec le gouvernement. Cet affrontement est nécessaire vu les enjeux : tout le monde est d'accord, aujourd'hui, la « réforme » des lycées est un moyen d'économiser un volant de postes permettant de poursuivre la politique budgétaire engagée par le gouvernement. L'autonomie est un moyen d'exploser le cadre national des horaires, et les statuts des enseignants. Ce qui est en cause c'est une dévalorisation et une déqualification de l'enseignement pour les élèves. Il s'agit aussi de liquider un corps entier, celui des CO-Psys, et d'alourdir la charge de travail des enseignants, en s'éloignant toujours plus de leur métier, et de leur matière, bref de mettre le doigt dans l'engrenage de la destruction des statuts définis par les décrets de 1950.

Cet affrontement est nécessaire, et il faut rompre avec l'orientation de confusion de la fédération et de ses syndicats : le 13 octobre, G. Aschiéri voyait dans l'annonce de la réforme par Sarkozy, la reprise d'exigences formulées par la FSU. Les représentants des syndicats se sont alors rendus à la convocation du gouvernement, jusqu'à ce que celui-ci puisse rendre publique sa grille horaire, le 19 novembre. La FSU a appelé le 24 novembre à une journée de grève, notamment pour « une réforme ambitieuse » du lycée et non pour son retrait. Quant aux journées d'action du mois de décembre, sans appel à la grève, elles ne pouvaient avoir aucun effet ! D'autant que la direction de la FSU a accompagné jusqu'au bout la « concertation », y compris au CSE dont l'issue était connue par avance, reconnaissant de fait le cadre de la « réforme ».

Afin d'éviter une défaite mortifère pour les enseignants et leurs syndicats, il est temps, plus que temps d'engager le combat ! Or ce combat ne peut être mené que dans la clarté, bien sûr du mot d'ordre : retrait de la « réforme » des lycées, retrait du décret sur les EPLE, mais aussi de cesser en toute occasion de réclamer de « nouvelles discussions », discussions qui aboutissent toujours à la même conclusion ! La même contre-réforme des lycées. La fédération doit organiser la manifestation de toute la profession, à Paris, au siège du pouvoir pour exiger le retrait de la « réforme » Chatel.

Julien Barathon, Front Unique, secrétaire de S1 du Snes, membre de la CA académique de Clermont.

Formation des enseignants : la direction de la FSU doit exiger le retrait sans condition des décrets publiés et rompre la concertation avec le gouvernement.

Quels sont les enjeux de ce qu'il faut appeler la contre-réforme de la formation des enseignants ?

Avant tout, augmenter le service des néo-recrutés facilite l'objectif fixé par le gouvernement de supprimer 16000 postes en 2010. On peut d'ailleurs noter que la liquidation des IUFM en tant qu'entités administratives va immédiatement entraîner la suppression de centaines de postes supplémentaires. Substituer à l'année de stage post-concours 108 heures payées 3000 euros en deuxième année de master obéit à la même logique : il s'agit de retarder l'entrée dans le métier et de faire ainsi baisser les coûts salariaux, tout en créant à bon compte une armada de remplaçants. Et que dire du cadrage des dits masters ? La préparation aux concours y est réduite à quelques modules plaqués sur des maquettes qui doivent intégrer à la fois un parcours d'insertion professionnelle et la formation à la recherche. Certains s'étonnent que leur contenu n'intéresse guère le ministère ! C'est qu'au nom de l'élévation du niveau de recrutement, la « mastérisation » permet en réalité de déqualifier les futurs enseignants. En témoigne notamment la réduction du nombre d'épreuves aux concours de recrutement, qui n'est qu'une étape dans un processus visant, à terme, leur suppression pure et simple. Cette entreprise de déqualification est un levier pour attaquer les décrets de 1950 qui règlent le statut des enseignants.

C'est à cela, ainsi qu'à l'éclatement du statut des enseignants-chercheurs, qu'a tenté de s'opposer le puissant mouvement qui s'est déroulé dans les universités, au printemps 2009. En mars, la direction de la FSU s'est dressée contre le mot d'ordre de retrait de la réforme ; et sous couvert d'en demander l'« abandon » s'est

précipitée au ministère pour négocier sa mise en place. Dans la foulée, lors du CTPM du 28 mai, les représentants FSU se sont abstenus sur les projets de décrets concernant la « réforme de la formation », position qui fut perçue, à juste titre, par les personnels en lutte comme un véritable coup de poignard dans le dos.. De fait, les dirigeants de la FSU ont accepté de siéger dans les groupes de travail chargés de son élaboration. Quant à l'appel intersyndical à la journée de mobilisation du 15 décembre, s'il se prononce -bien tard- pour le retrait des décrets publiés, c'est seulement pour quémander « une remise à plat » qui permette de « réelles négociations ». Cela revient à s'inscrire dans le cadre fixé par le gouvernement. Au contraire, c'est le retrait inconditionnel de l'ensemble des textes que la direction de la FSU doit exiger, ce qui ne peut avoir de portée réelle que si elle refuse de participer à quelque concertation que ce soit.

Fabrice GALTIER SNESup – Front Unique

Pourquoi les enseignants-chercheurs ont-ils été défaits ?

En janvier et en mars des millions de travailleurs manifestaient à l'appel des organisations syndicales. Ils exprimaient leur volonté de combattre le gouvernement, le MEDEF, les plans de licenciements et l'ensemble des contre-réformes. Mais ce n'était pas l'objectif des directions syndicales. Au contraire elles ne cessent de revendiquer d'être associées à l'élaboration de ces « réformes ». Ce dialogue social est la planche de salut du gouvernement. Ainsi Sarkozy convoque les directions syndicales à un « sommet social » le 18 février. Alors qu'une mobilisation historique se développe à l'université, au soir de ce sommet, il fanfaronne : je maintiendrais toutes mes « réformes » à l'université comme ailleurs.

Le mouvement dans les universités a été défait malgré l'acharnement des enseignants-chercheurs à combattre le projet de décret de modulation de leur service et le projet de « réforme » de la formation des enseignants.

Les directions syndicales portent une responsabilité écrasante dans cette défaite.

En premier lieu la FSU qui a refusé de reprendre à son compte les revendications, notamment le retrait de la réforme de la formation des maîtres, et dressé un barrage pour empêcher la jonction avec tous les enseignants aussi visés par cette « réforme ». Leur participation massive aux manifestations de janvier et de mars montrait qu'ils y étaient prêts. Une telle jonction aurait permis de vaincre le gouvernement !

En février, par la force de leur mobilisation, les enseignants-chercheurs imposent à la direction du SNESUP de ne pas aller réécrire le décret de Pécresse. Tant que le SNESUP a maintenu ce refus, le gouvernement a été paralysé.

Avant qu'il puisse imposer « ses réformes », il fallait que les directions syndicales disloquent le mouvement, le faisant exploser en une multitude de coordinations (il y en avait 7 fin mars: universités, étudiants, précaires, IUFM, IATOS, IUT et des laboratoires). A la coordination des laboratoires du 7 avril, elles se battent, contre la volonté des délégués, pour que soit retiré tout préalable à des négociations avec le gouvernement dont l'exigence du retrait du décret sur le statut des enseignants-chercheurs !

Les 8 et 9 avril, les représentants de la FSU et de ses syndicats participaient au CTP du MESR et au CS de la FPE qui ont adopté ce projet de décret, avec le SNESUP qui réintérait ainsi officiellement la table des négociations. Le gouvernement pouvait reprendre l'offensive. Qu'ils aient voté contre n'y a rien changé, l'essentiel était qu'ils participent. Le 23 avril, le décret était signé.

A l'université, dans la recherche comme partout, s'opposer à la déferlante d'attaques du gouvernement nécessite de rompre avec ce syndicalisme « responsable », avec le dialogue social. Plus que jamais, la défense réelle des revendications exige la rupture avec le gouvernement et le combat dans l'unité contre lui.

Marie Claire SAINT LAGER, élue FU à la CA nationale du SNCS

Front unique des syndicats enseignants pour empêcher le gouvernement Sarkozy-Fillon de mettre en place des chefs d'établissement et des EPEP dans les écoles primaires !

L'année dernière a vu un déferlement inédit d'attaques contre l'enseignement du 1^{er} degré et ses personnels. Les enseignants étaient prêts – ils l'ont montré – à engager un combat déterminé en défense de l'école publique. Mais les directions de la Fsu et du Snuipp ont refusé d'affronter le gouvernement, préférant se concerter avec lui avec le terrible bilan que chacun connaît.

Aujourd'hui, le gouvernement pense qu'il lui est possible de réaliser une transformation radicale des écoles primaires par la mise en place de chefs d'établissement dans les écoles. Depuis des années, les directeurs d'école ont été surchargés de travail. Pour l'essentiel, il s'agissait d'en faire les vecteurs de la politique gouvernementale auprès de leurs collègues. Au lieu de combattre les multiples aspects d'une politique scolaire qui sapait les bases mêmes de l'enseignement public dans le 1^{er} degré, les directions des principaux syndicats se sont contentés de réclamer plus de moyens pour que les directeurs puissent mettre en œuvre cette politique. De ce fait, on a assisté au développement de certaines organisations corporatistes de directeurs, comme le Groupement de défense des idées des directeurs (GDID), dont l'objectif essentiel est l'obtention d'un statut particulier qui correspond de fait à celui de chef d'établissement. Le gouvernement a compris tout le bénéfice qu'il pouvait escompter d'une revendication qui correspond à son objectif de placer un petit chef à son service dans chaque école. Reporté l'année dernière en plein mouvement lycéen, le projet de loi instaurant les établissements publics d'enseignement primaire (EPEP), est loin d'être abandonné. Cet automne, L. Chatel a déclaré, en substance à l'Assemblée nationale, que le changement de statut des directeurs d'école était le point de passage pour l'instauration des EPEP. A la suite du GDID, le SE-Unsa a manifesté son intention d'aller de l'avant dans cette voie à l'occasion de son proche congrès. Déjà, on a pu voir de quelle manière avec la loi LRU et la contre-réforme du statut des enseignants-chercheurs, le gouvernement a développé l'autonomie des universités et le pouvoir de leur président afin de casser le statut des personnels. De même, à la faveur du projet de contre-réforme des lycées, c'est le même objectif qui est poursuivi avec le projet de décret sur la modification des EPLE qui accroît le pouvoir des chefs d'établissement.

La responsabilité de la Fsu et du Snuipp est d'engager le combat contre l'instauration d'un statut de chef d'établissement dans les écoles et la création d'EPEP. Que la Fsu et le Snuipp refusent toute concertation sur ces projets et qu'ils contribuent à la constitution d'un front uni des syndicats enseignants pour en obtenir le retrait pur et simple.

Yves Ankaoua (élu du courant Front unique au Cdfn et au Cdfe 34)

Les revendications des personnels de la culture: retrait des mesures RGPP, aucune suppression de postes sont communes à l'ensemble des fonctionnaires. Le congrès de la FSU doit les défendre en réunissant les conditions du combat unitaire contre le gouvernement

RGPP 1, RGPP 2 mais une seule et même politique déclinée administration après administration dans l'objectif suivant : régler la note des milliards d'euros offerts aux patrons et aux banquiers en postes de fonctionnaires supprimés, en services publics démantelés par le biais de restructurations et de fusions de services et d'organismes.

Véritable concentré de cette politique, le budget 2010 ouvrait la perspective d'un combat d'ensemble des travailleurs, fonctionnaires en tête, contre la RGPP et les suppressions de postes. En laissant passer ce budget sans combattre, les directions syndicales, dont celle de la FSU, portent l'entière responsabilité de l'isolement des personnels de la culture durant leur combat contre l'application de la RGPP aux établissements publics sous tutelle de ce ministère (Bpi, Louvre, BNF...).

A cet isolement mortifère s'est ajoutée la politique de l'intersyndicale culture qui a circonscrit le combat des personnels à la recherche d'un véritable dialogue social avec Mitterrand, permettant à ce dernier d'annoncer la constitution de groupes de travail, établissement par établissement, chargés d'établir avec les syndicats un diagnostic commun de la situation.

"Je suis ministre du gouvernement, j'applique et je défends sa politique." Ces propos de Mitterrand désignent sans ambiguïté la cible à viser pour combattre la RGPP : le gouvernement lui-même. La question posée à notre congrès par le retrait de la RGPP est donc celle de l'affrontement avec ce gouvernement. Cette question a été posée par les personnels de la BNF qui se sont adressés aux directions nationales des syndicats de la fonction publique pour leur demander d'organiser le combat d'ensemble des fonctionnaires contre le gouvernement et la RGPP.

Tel n'est pas l'objectif de l'appel à la grève dans la fonction publique le 21 janvier de la FSU, SUD et la CGT. Le communiqué commun ne revendique pas l'abrogation la RGPP, passe sous silence la réforme des lycées et celle de la formation des maîtres qui sont pourtant des réformes d'application de la RGPP à l'enseignement parlant de manière vague *"de revenir sur toutes les réformes régressives"*! (Il y en a qui ne le sont pas ?)

A l'opposé, la FSU doit se prononcer pour :

-le retrait des mesures RGPP, aucune suppression de postes.

-le refus de toute concertation sur cette "réforme", en particulier le boycott des groupes de travail dans les établissements publics.

-l'organisation dans l'unité d'une manifestation nationale au siège du pouvoir à Paris sur des mots d'ordre clairs : abrogation de la RGPP, de la loi de mobilité et de la réforme de la formation des maîtres, retrait de la réforme des lycées.

Benoit Linqué, SNASUB BNF , Front Unique

Crise du « productivisme » ou crise du capitalisme ?

18 millions de logements sont inoccupés aux USA suite aux expulsions des familles hors d'état de rembourser. Et Le Monde annonçait un véritable plan de destruction de ces maisons inoccupées quand ces mêmes familles sont condamnées à loger sous des tentes ! C'est cela, le capitalisme. Il produit trop non par rapport aux besoins sociaux (on manque cruellement de médicaments, de logements, de nourriture - un milliard d'hommes manquent de nourriture -), mais par rapport aux besoins solvables. Dans le même temps, le budget militaire américain est passé depuis 2000 de 294 Milliards à 675 milliards : une augmentation réelle de 71 %. Mais l'Etat américain même endetté demeure encore solvable pour le plus grand bonheur de l'industrie militaire.

Pour le mouvement syndical, pour la FSU, caractériser la crise pour ce qu'elle est, c'est-à-dire comme la crise du capitalisme est de la plus haute importance pratique. Les textes d'orientation font le contraire. Certes le mot capitalisme est évoqué. On parle de crise « du capitalisme globalisé et financiarisé et de la mondialisation néolibérale ». Ce n'est donc pas le capitalisme lui-même qui est en cause, juste une perversion de celui-ci : sa « financiarisation ». On pourrait donc revenir au capitalisme de papa, ni financiarisé, ni globalisé, ni néo libéral. Cette thèse est inepte. Le développement monstrueux de la spéculation procède du capitalisme lui-même. C'est par incapacité à réaliser un taux de profit suffisant dans la production que des masses énormes de capitaux s'investissent dans la spéculation. Vouloir débarrasser le capitalisme de la financiarisation sans toucher au capitalisme, c'est comme le médecin qui voudrait débarrasser le diabétique de la tendance à la gangrène sans s'attaquer au diabète.

C'est bien ce que fait la direction de la FSU à la suite de l'intersyndicale qui le 5 Janvier nous disait que « les lois du marché ne peuvent pas tout ». Il faut donc combler leurs « lacunes ». Ainsi l'intersyndicale proposait de mettre un peu de sparadrap sur la gangrène : négocier les plans de licenciements, le chômage partiel ; revoir les suppressions « aveugles » de postes dans la Fonction Publique – pour des suppressions « les yeux ouverts » sans doute ?.

Mais le pire est dans la phrase suivante : La crise « montre l'épuisement d'une croissance « productiviste ». C'est l'alignement sur les tenants de la « décroissance » dont un des représentants – le dirigeant Vert Cochet – proposait de supprimer les allocations familiales pour le troisième enfant. Faudra t-il bientôt condamner la revendication d'augmentation de salaires comme « productiviste » ? Il faut une autre orientation : celle qui, renouant avec les origines du mouvement syndical lui-même lui assigne comme fonction d'en finir avec l'exploitation capitaliste par la collectivisation des moyens de production. Ce qui commence évidemment par combattre le gouvernement Sarkozy Fillon !

Roland MICHEL Front Unique

**Retraites : le congrès de la FSU doit se prononcer ainsi : « aucune augmentation de l'âge légal de départ en retraite ! Défense de tous les acquis ! Défense du régime des pensions de la Fonction Publique !
La direction de la FSU doit démissionner du COR ! ».**

« Je ne reculerai pas sur la réforme des retraites, pour tenir compte de l'allongement de la durée de vie, comme je n'ai pas reculé sur la réforme des régimes spéciaux ». La déclaration de Sarkozy le 2 décembre a le mérite de la clarté. C'est bien une nouvelle attaque contre les retraites que le gouvernement met à l'ordre du jour : liquidation de l'âge légal actuel (60 ans pour le régime général, 55 ans pour certains régimes particuliers), dégradation générale du taux de remplacement, baisse massive des pensions. La première étape de l'offensive, c'est le rapport que doit remettre le COR (Conseil d'Orientation des Retraites) en mars prochain sur la mise en place du « régime par points ». Le régime par points non seulement pulvérise toute définition d'un âge légal de départ à la retraite (puisque chacun part en fonction des « points » accumulés en cours de carrière) ; mais encore fait disparaître la référence pour tout salarié aux salaires des 25 dernières années ou des six derniers mois (pour les fonctionnaires) pour le calcul du montant de la retraite ; et enfin fait disparaître toute garantie sur le montant de la pension : la valeur du point étant « variable » selon l'espérance de vie, la démographie ... ou la situation

économique (du capitalisme !). Le système par points, c'est donc une arme de destruction massive de toutes les garanties existantes.

La moindre des choses est donc que le congrès prenne la position suivante: « A bas le régime par points, Défense des acquis en matière de retraite ! ». C'est à la FSU en premier lieu qu'il revient de défendre le régime des pensions de la Fonction Publique-Or à aucun moment le document proposé par la direction de la FSU ne se prononce clairement contre le régime par points. Et pour cause ! Les directions syndicales sont depuis sa création, partie prenante du COR qui, rappelons le, à élaboré toutes les contre réformes des retraites depuis celle de 2003 (passage à 40 annuités dans la Fonction Publique, liquidation des régimes spéciaux, passage à 41 annuités) et qui s'apprête à nouveau à baliser le chemin de la contre réforme en devenir. Est-il acceptable que la direction de la FSU continue à collaborer – avec les autres directions syndicales – à cet organisme ?

Au contraire, la direction de la FSU doit annoncer qu'elle refuse de participer à la concertation par laquelle le gouvernement veut associer les directions syndicales à ses contre projets. Elle doit immédiatement quitter le COR et s'adresser aux autres organisations (en particulier à la CGT et FO) pour qu'elles fassent de même.

Thierry Faugier, élu FU à la CA du SNES de Clermont Ferrand

A bas le Grand emprunt Sarkozy Fillon !

Sarkozy a présenté le 14 décembre les grands axes de son grand emprunt sur fonds d'approfondissement de la crise économique. De quoi s'agit-il réellement ? Woerth, ministre du budget, l'indique sans ambages lorsqu'il explique « le financement des 35 milliards d'euros du grand emprunt "passe par moins de dépenses publiques" ». En d'autres termes, c'est un instrument visant à supprimer des milliers de postes par la « rationalisation » des postes dans la fonction publique : « Les charges d'intérêt de l'emprunt (seront) gagées sur une diminution des dépenses de fonctionnement" de l'Etat, a expliqué M. Woerth. Mais le grand emprunt, c'est aussi un instrument de privatisation - destruction de l'université et de la recherche. D'une part, il s'agit de financer quelques « pôles d'excellence », et d'instaurer ainsi l'université à deux vitesses, la majorité des étudiants étant déversés dans des « facs – poubelle » sans moyens. D'autre part par le biais des fondations on favorisera les financements mixtes avec les financements des patrons qui auront la main mise sur les formations. La même chose vaut pour la recherche. « Les travaux de nos laboratoires vers les applications industrielles » (Sarkozy). Par ailleurs le « grand emprunt » vise à porter le coup de grâce aux lycées professionnels en inondant de subventions l'apprentissage patronal.

Si la direction de la FSU explique que le grand emprunt va « accroître les inégalités », elle ne se positionne pas nettement pour le retrait de celui-ci. On peut même lire dans son communiqué en date du 15 décembre que « *les annonces en matière d'enseignement supérieur et de recherche montrent une forme de reconnaissance du sous financement de ces secteurs* » !!! Quelle reconnaissance ? La FSU, dans le même communiqué « exige » une « autre politique fiscale »... du gouvernement Sarkozy Fillon. De ce gouvernement complètement au service des intérêts des capitalistes ? Foutaise ! La responsabilité de la direction de notre Fédération n'est pas de faire des suppliques au gouvernement mais au contraire de combattre sa politique. Elle doit donc se positionner clairement face au grand emprunt, arme à double tranchant : A bas le grand emprunt Sarkozy Fillon ! C'est cette position que devrait adopter le prochain congrès. C'est la position que défendra la délégation Front unique dans le congrès.

Olivier Rougerie, élu FU au CDFN.

Pour briser l'étau qui étrangle le peuple palestinien: la FSU doit s'engager dans le boycott d'Israël

Un an s'est écoulé depuis qu'Israël s'est lancé, à Gaza, dans l'offensive la plus barbare depuis 1948 contre le peuple palestinien. Bilan: près de 1500 morts et des dégâts incommensurables. Le blocus autour de ce ghetto perdure; les armes chimiques employées continuent de faire des ravages.

Que s'est-il passé depuis? En Israël, a été élu un gouvernement d'égorgeurs, prêchant l'expulsion des arabes hors d'Israël, l'intensification de la colonisation et la « judaïsation » totale de Jérusalem. La mission

Mitchell dépêchée par Obama a pleinement rempli son rôle: elle n'a abouti à rien, pas même au gel des colonies, mais a détourné l'attention de millions de travailleurs et de jeunes dans le monde entier. Washington continue de verser des milliards à Tel Aviv. Sarkozy, lui, a réaffirmé son soutien à Israël en recevant Netanyahu à Paris début novembre.

Qui peut encore prétendre que le martyre du peuple palestinien pourrait être stoppé par la « communauté internationale », par l'ONU, par l'Union Européenne, par la Maison Blanche ou par l'Élysée?

Depuis plus de quinze ans, les dirigeants du mouvement ouvrier se bornent à des supplices à ces instances, au nom du « droit international » et du « processus de paix » organisé sous la tutelle des grandes puissances. La situation actuelle en Palestine vaut bilan: alors que les dirigeants nationalistes ont transformé leurs combattants en police des ghettos et reconnu le « droit » d'Israël à annexer 78% de la Palestine, Israël a poursuivi sans relâche massacres et colonisation. Situation dramatique à Gaza, parachèvement du « Mur de la Honte » en Cisjordanie, provocations à Jérusalem... L'« Autorité palestinienne » et le Fatah, eux, sont en miettes: les élections présidentielles prévues fin janvier ne peuvent même pas se tenir.

Le cancer de l'islamisme n'est qu'un sous-produit de cette situation: en Cisjordanie, les côtes de popularité cumulées du Fatah et du Hamas atteignent à peine le tiers des sondés. Le peuple palestinien est aux abois: il a besoin de soutien pour reprendre l'initiative. Le mouvement ouvrier mondial doit agir, briser l'étau qui étrangle les palestiniens.

Contre l'apartheid, dans les années 1980, de nombreux syndicats ont organisé le boycott de l'Afrique du Sud à tous les niveaux – économique, scientifique, politique et culturel. C'est aujourd'hui le syndicat des dockers d'Afrique du Sud qui montre la voie, en prenant position avec d'autres pour le boycott d'Israël. Le congrès national du SNASUB-FSU s'est prononcé dans ce sens: il revient au congrès de la FSU de reprendre cette position à son compte, de demander à la CGT et à FO d'en faire de même.

Les syndicats, associations et militants qui défendent cette idée sont poursuivis au nom de l'« incitation à la haine ». La direction FSU doit exiger sans délai la levée de toutes ces poursuites.

Yvon Breda, suppléant Front Unique au BDFN et au CDFN

En rapport avec le thème 4

Contre les accords antisyndicaux dits de « représentativité », Défendre la FSU et ses syndicats nationaux

La loi du 20 août 2008 sur la représentativité (et, pourquoi l'omettre ?, de remise en cause de la durée légale du travail) est une loi anti-syndicale.

Elle remet en cause la liberté de désigner les délégués syndicaux, et leur existence même dans de nombreuses entreprises. Des sections syndicales entières sont balayées au profit du patronat.

Cette loi pousse aussi à une « recomposition syndicale » qui signifierait à terme la fusion/disparition des fédérations syndicales construites historiquement sur les conventions collectives.

Or le dernier congrès de la CGT a lancé un processus allant vers la fusion ou la marginalisation de fédérations entières. Dans un tel contexte le rapprochement organisationnel avec la CGT ne serait pas un pas vers la réunification du syndicalisme ouvrier et enseignant, mais au contraire un pas vers l'engloutissement de celui-ci dans le magma de la « recomposition » sauce Chérèque-Parisot.

Dans la fonction publique les « accords de Bercy » prolongeant la loi du 20 août n'ont été ratifiés lors du CDFN qu'en piétinant la démocratie: le vote dans un premier temps négatif a en effet été refait suite à une menace de Gérard Aschiéri de démissionner. Le second vote a donc vu U&A et l'EE permettre la signature d'un texte qui affirme l'existence de « convergences » entre ses signataires et le gouvernement !

Mais encore : ces accords engagent la mise au rancart des commissions administratives paritaires, c'est-à-dire qu'ils s'inscrivent dans l'offensive de destruction des corps de fonctionnaires, et des statuts – comme le fait sur un plan réglementaire la loi « mobilité ».

Les accords de Bercy instaurent des niveaux régionaux, locaux de négociations. On peut bien prétendre qu'il existerait alors un « principe de faveur » (celui là même que balaye la loi du 20 août 2008 dans le privé)... mais le fait même de créer de nouveaux niveaux de négociations signifie l'atomisation des statuts en une constellation de situations locales particulières.

C'est dans cette même logique que le texte de la direction remet en cause les syndicats nationaux et leur existence pour prôner leur regroupement, et leur fusion, au niveau des préfetures, des directions fusionnées par la RGPP, et des universités (cf. points II-4.4, 5 & 6).

Cette proposition, qui aurait un « caractère d'urgence » (II-4 6), revient à proposer d'adapter les syndicats non plus aux statuts mais à la RGPP que par ailleurs on prétend vouloir combattre. On nous affirme même que « le fonctionnement des syndicats nationaux » eux-mêmes doit être remis en cause, avec une référence à des structures fédérales locales.

Les travailleurs de l'enseignement eux ont besoin de leurs organisations syndicales pour se défendre et notamment défendre leurs statuts attaqués de toutes parts par le gouvernement Sarkozy-Fillon.

Alors la ratification des accords de Bercy, arrachée par un coup de force au CDFN, doit être soumise au congrès de Lille : en votant contre cette ratification, le congrès dressera un premier barrage contre la violente offensive anti-syndicale en cours dans notre pays.

Olivier Lestang, Bdfn, Front Unique (75)

Le résultat des élections internes dans la FSU

Quelques remarques : d'une part les syndiqués se sont peu saisis du vote (moins d'un sur quatre). Ils n'ont donc à l'évidence pas plébiscité la direction, tout en jugeant très difficile de modifier par leur vote son orientation.

La défiance envers la direction s'est manifestée par le recul d'UetA et la progression de l'EE. C'est un paradoxe puisque l'EE... fait partie de la direction. Mais ce paradoxe s'explique d'autant que l'EE s'est différenciée de manière certes purement formelle d'UA par exemple en critiquant l'abstention au CTPM des dirigeants de la FSU et du SNES sur la réforme de la formation des maîtres, abstention dont Darcos signalait lui-même qu'elle valait approbation.

Notons aussi que PRSI perd un votant sur trois entre 2006 et 2009. Il est vrai que PRSI a volé au secours de l'appareil syndical en votant avec la direction contre la motion de FU demandant que la FSU se prononce pour le retrait de la contre réforme de la formation des maîtres.

Dans un contexte forcément défavorable pour notre courant puisque marqué par des défaites d'importance pour le corps enseignant (en particulier à l'université), Front Unique se félicite de sa progression, même si elle est limitée (+ 48 voix et + 0,2%)

Je souhaite m'abonner à la **Lettre de liaison**

Nom:.....Prénom :.....

Adresse:.....

Joindre un chèque de 10 euros pour un an d'abonnement à l'ordre de « Front Unique » et envoyer à l'adresse suivante: Front Unique, 11, rue Michalias, 63000 Clermont-Fd.

www.frontunique.com

email : mel@frontunique.com